

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 37 (1892)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le choix d'un air nouveau rencontre, il est vrai, certaines difficultés. En effet, bien que nous ne manquions pas de chants populaires d'une grande beauté et d'une grande notoriété, le nombre de ceux qui peuvent convenir à toute la Suisse et qui possèdent les qualités musicales nécessaires pour être chantés par la foule ne sont pas très nombreux. Nous nous permettons simplement d'attirer votre attention sur le *Chant de Sempach*, le *Cantique Suisse* et le beau chant de Baumgartner *O mein Heimatland*. Peut-être existe-t-il encore d'autres chants moins connus qui seraient susceptibles d'être adoptés comme chant national. C'est ce que l'enquête que vous ouvrirez sans doute sur ce point ne manquera pas de nous apprendre.

Ajoutons encore que nous pensons que le chant national devrait être choisi parmi les mélodies déjà existantes et connues et que l'on doit complètement faire abstraction d'une création nouvelle par voie de concours. Nous croyons que cette manière de procéder ne saurait donner de bons résultats. Mieux vaudrait, dans le cas où aucun des airs existants ne présenterait les qualités requises, retarder la solution de la question jusqu'au moment où, à la suite de quelque événement inattendu, l'air national cherché surgira spontanément sous la pression des circonstances et du sentiment populaire.

En résumé, chers camarades, nous vous prions de bien vouloir répondre avant le 1^{er} juin 1892 aux questions suivantes :

1^o Estimez-vous opportun de provoquer l'adoption d'un nouvel air national ?

2^o Y a-t-il parmi les airs existants un air qui vous paraisse digne d'être adopté comme tel.

Recevez chers camarades, nos cordiales salutations.

Au nom du comité central de la Société des officiers de la Confédération suisse: *Le président*, Camille FAVRE, colonel-brigadier. *Le secrétaire*, Henri LE EORT, capitaine.



BIBLIOGRAPHIE

M. de Moltke, par Charles Malo. 1 broch. in-8^o de 64 p. Paris et Nancy 1891. Berger-Levrault et Cie, éditeurs.

Cette brochure a paru il y a quelque temps déjà, mais elle n'a rien perdu de son intérêt. Le rôle militaire du feld-maréchal de Moltke prêtera longtemps à discussion ; la littérature n'est pas épuisée qui s'occupera de sa personnalité.

M. Malo s'est donné pour tâche non de polémiquer avec les auteurs allemands qui font de Moltke un maître de Napoléon 1^{er} (cette brochure n'a nullement la tournure d'une œuvre de polémique) mais de remettre les choses au point, c'est-à-dire d'attribuer au vainqueur de Sadowa et de Sedan la place qui lui revient légitimement dans

l'histoire de la science militaire. Il rappelle que de Moltke lui-même a écrit : « Je n'ai fait que mon devoir. Je déteste toutes les adulations dont je suis l'objet. Quand je les entends, je ne puis me défendre de cette réflexion : qu'aurait-on dit si le succès n'avait pas couronné nos entreprises ? Ces éloges immérités ne seraient-ils pas convertis en autant de critiques injustes et de blâmes stupides ? »

M. Malo s'empare de ces paroles pour démontrer que l'homme qui les a prononcées se connaissait bien, qu'il a su se rendre un jugement impartial, et que le succès est pour beaucoup dans la réputation de génie militaire qui lui est prêtée.

M. Malo fait sa preuve par l'histoire succincte de la carrière militaire du feld-maréchal. Tout en rendant hommage au travail admirable de patience et de persévérance de ce dernier, travail de préparation de la mobilisation et des opérations de la guerre, il établit par maints exemples que le génie d'un Napoléon, le coup d'œil, la conception rapide suivie d'une décision immédiate, lui ont généralement fait défaut.

Tout ce développement est fort intéressant et basé sur des faits historiques scrupuleusement suivis.

Carte de dislocation des forces indo-britanniques dans les Indes orientales et des forces russes en Asie, avec un tableau de l'organisation sur pied de paix et sur pied de guerre, par le capitaine Eug. Schuler. Vienne 1892, Artaria et Cie, éditeurs.

C'est là une publication intéressante. La carte est dressée d'après les derniers renseignements et en grande partie d'après des sources officielles. Elle met en présence les armées anglaise et indigène des trois grands arrondissements militaires indiens et les troupes russes occupant les arrondissements de la Russie asiatique. Entre ces masses formidables, l'Afghanistan paraît non pas comme une barrière infranchissable, mais plutôt comme le futur champ de bataille où lutteront les appétits opposés des deux grandes nations.

Cette carte fait honneur à son auteur, déjà connu d'ailleurs par des travaux similaires, entre autres par sa carte de dislocation de l'armée italienne dont nous avons parlé il y a quelques mois.

OUVRAGES REÇUS

M de Moltke et ses Mémoires sur la campagne de 1870, par le général Th. Jung. Paris. G. Charpentier et E. Pasquelle, éd. 1892. 1 broch. in-18 de 36 pages.

Les Monologues de Napoléon I. Paris. Librairie militaire de L. Baudoin. 1891. 1 broch. in-18 de 168 pages.

Great Commanders of modern times and campaign of 1815, par W. O'Connor Morris. Londres : W. H. Allen and Co. 1891. Un beau volume in-4 de 370 pages avec cartes, plans et illustrations.

Annual report of the Chief of Engineers U. S. A. to the Secretary of War, for the year 1891. Six forts volumes in-8, avec nombreuses planches. Washington. Imprimerie du gouvernement. 1891.



Circulaires et pièces officielles.

M. le colonel Wille, chef de l'arme de la cavalerie, a adressé aux officiers de cavalerie la circulaire suivante, datée de Zurich, le 20 mars :

« C'est un fait malheureusement incontestable que dans notre arme il peut arriver que les soldats dans les rangs soient mieux montés que les officiers.

» Le rang et la position importante de l'officier de cavalerie exigent pourtant le contraire. Toute l'influence entraînant, tout l'enthousiasme que l'officier doit exercer sur ses inférieurs seront perdus si, au lieu d'un cheval de fond et de tempéramment dont il se sent complètement maître, il a en mains une bête molle, de qualité inférieure et insuffisamment dressée. Il fera toujours une piteuse figure devant sa troupe et de plus il est impossible que par son exemple il anime les soldats du véritable esprit militaire et cavalier. L'officier le plus capable ne peut être à la hauteur de sa tâche, pas plus devant le front qu'en campagne, s'il doit constamment s'occuper d'un cheval mal dressé.

» Les institutions d'une armée de milice, le temps de service si restreint, nous rendent notre tâche d'officiers de cavalerie déjà bien assez difficile et notre devoir est d'éviter tout ce qui pourrait amener encore plus de complications ; c'est donc à nos yeux, de la part de l'officier, une forte négligence et qui le rend indigne de porter les épaulettes, que de ne pas s'inquiéter de la manière dont il se présentera devant la troupe pour la seule raison d'éviter hors du service des ennuis et quelques frais.

» L'armée de milice n'est possible qu'avec un corps d'officiers pénétré de sa haute importance et décidé à tout faire pour imposer son autorité à ses inférieurs et mériter leur respect.

» Les Chambres fédérales viennent de décréter des sommes considérables pour mettre notre pays en état de se défendre avec succès ; l'armée elle-même doit donc aussi se tenir prête et un de nos devoirs, à nous, officiers de cavalerie, est d'être bien montés.

» Quoique je sois convaincu que tout brave officier de cavalerie fera volontiers bien des sacrifices pour se présenter devant sa troupe montant bien un bon cheval, et que ce sentiment doit pénétrer à un plus haut degré encore nos officiers d'une cavalerie de milice, je sais pourtant bien que de grandes difficultés s'y opposent dont je tiendrai compte autant que possible.